

La Ville de Cachan se mobilise en solidarité avec les victimes de la guerre menée par le gouvernement Netanyahu en Palestine et se porte volontaire pour accueillir des réfugiés palestiniens.

Le 13 juin 2025, à Cachan.

A l'instar de nombreuses collectivités en France et dans le monde, et au nom des valeurs de solidarité, d'humanisme et de dignité qui l'animent, la Ville de Cachan exprime son indignation face au drame humanitaire à Gaza et en Cisjordanie, et se mobilise.

D'après l'UNICEF, la guerre menée par le gouvernement d'extrême-droite israélien dirigé par Netanyahu, consécutive de l'ignoble attentat du Hamas le 7 octobre 2023, a désormais tué au minimum plus de 50 000 Palestiniennes et Palestiniens dans la bande de Gaza, dont au moins 15 000 enfants, tandis que 2 millions de personnes sont déplacées de force. Le blocus imposé par l'armée israélienne empêche la fourniture d'eau potable, d'alimentation, de médicament, d'énergie, provoquant une famine et une crise sanitaire inouïe et menaçant directement la survie des populations. Les infrastructures civiles, dont les hôpitaux, écoles et bâtiments résidentiels, ont été largement détruits. Les bombardements touchent ainsi une population privée de tout abri, alors que la presse est empêchée et que les travailleurs humanitaires et médicaux sont visés.

À l'unisson avec les grandes organisations humanitaires internationales, au nom des valeurs universelles d'humanité et de paix, la Ville de Cachan exhorte la communauté internationale, dont la France, à faire respecter le cessez-le-feu, l'ouverture immédiate et massive du passage d'une aide humanitaire indépendante, ainsi que la libération des otages israéliens.

Comme elle l'a fait à maintes reprises pour les victimes civiles de guerres, la Ville de Cachan se mobilise en solidarité. Elle prévoit de développer des actions en ce sens. D'ores et déjà, en lien avec les autorités compétentes, la Ville de Cachan s'est manifestée pour accueillir des familles palestiniennes fuyant la guerre et la famine.